



Actus Agricoles

Un tiers des agriculteurs gagne moins 350 € par mois. Ce chiffre, toujours régulièrement cité dans le débat public, a été diffusé par la MSA. Même s'il se réfère à deux années de crise (2015 et 2016), il paraît complètement incongru. En tout cas peu représentatif du secteur. Les agriculteurs savent que les accidents climatiques comme celui de 2016 pour les céréaliers peuvent survenir. Mais ils savent aussi que le revenu agricole déclaré à la MSA n'est pas le seul indicateur de leur situation réelle.

Il y a trois mois, c'était au tour de l'Insee de publier le revenu mensuel moyen des agriculteurs, en 2017 cette fois. Il s'élevait à 1 160 €, soit 150 € de plus que l'année précédente. L'Institut national indiquait aussi que 19,5 % des agriculteurs n'avaient eu aucun revenu ou étaient en déficit. Les chiffres varient évidemment d'une production (principale) à l'autre et selon la taille économique des exploitations, mais ils ne semblent pas plus justes.

« En agriculture, il n'y a pas un revenu mais des revenus »

De quel revenu parle-t-on ? Il n'est pas question de comparer le revenu agricole à un salaire mensuel, la nature de l'activité ne s'y prête pas. En agriculture, il n'y a pas un revenu, mais des revenus : le revenu créé par l'exploitation mais corrigé de la fiscalité (IR/IS...) ou des rémunérations conventionnelles comptabilisées en charges, le revenu réellement appréhendé, le revenu EBE (1) retraité des modes de valorisation forfaitaire des avances aux cultures ou des stocks à rotation lente. Sans oublier les revenus du foncier, les plus-values à la revente de matériels, le revenu cumulé de la famille travaillant sur l'exploitation, les revenus d'activités annexes ou l'autoconsommation des produits... Tous ces éléments parasites concourent à brouiller significativement l'analyse de la mesure !

A quel Saint se vouer ? Depuis 50 ans, le service statistique du ministère de l'agriculture s'appuie sur le Réseau d'information comptable agricole. Selon lui, le revenu disponible moyen annuel des exploitations s'élevait à 32 730 € en 2017, soit 2 727,50 €/mois. Le Rica s'appuie sur un échantillon de 7 280 exploitations représentatives, mais exclut les plus petites entreprises et le nombre de personnes à la charge du chef d'entreprise (2). Si l'on demandait au fisc ou aux banques, ils auraient encore une autre partie de la réponse.

La perception de la réalité se cache sûrement dans les retraitements de ces indicateurs, manipulés en fonction des objectifs de communication. Le gouvernement en a conscience et le Centre d'étude et de prospective du ministère de l'agriculture vient de lancer une analyse de ces données dont les résultats sont attendus courant 2020. De son côté AGIRAGRI - parce que ses experts comptables sont par nature au cœur des instruments de mesure de la performance - contribue à la réflexion et travaille à identifier les meilleurs indicateurs de santé des entreprises agricoles et viticoles. Autant pour avoir des données objectives sur lesquelles baser les soutiens publics quand le secteur en a besoin que pour montrer l'avenir prometteur de ce secteur économique dans la pluralité de ses métiers et attirer les jeunes entrepreneurs.

Alexandra Munnier, expert-comptable associée du cabinet Aucap-Terravea, co-gérante d'AGIRAGRI

(1) Ressource fondamentale dégagée par l'entreprise, l'excédent brut d'exploitation sanctionne l'efficacité des moyens de production et de vente. Un « bon » EBE couvre les annuités d'emprunt, les prélèvements privés et permet un autofinancement.

(2) Les exploitations retenues doivent couvrir 95 % du potentiel économique de l'agriculture française. En pratique, il s'agit des fermes dont la production brute standard est d'au moins 25 000 € en France métropolitaine et 15 000 € dans les DOM.